

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION / GENERAL BOOKING CONDITIONS

A) RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING

Camping de Sion : Décision de classement par Atout France le 27/07/2017

Camping la plage de Riez : Décision de classement par Atout France le 20/22/2017

1) CONDITIONS D'ADMISSION :

Pour être admis à pénétrer, à installer, et à séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant qui a pour obligation de veiller à la bonne tenue, à la sécurité et au bon ordre du terrain de camping, ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Un service de réservation est disponible.

Pour du matériel obligatoire pour tous dans l'enceinte du camping :

2) FORMALITÉS DE POLICE :

Tous les personnes doivent déposer au moins une nuit dans le terrain de camping, dès, au probable, présenter au gestionnaire ou son représentant ses pièces d'identité. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis.

3) INSTALLATION :

La tente ou la caravane et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué, conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

4) BUREAU D'ACCUEIL :

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée. On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent servir utiles (médecins, hôpital, infirmières etc...).

Toute réclamation ou suggestion devra être signalée par courrier recommandé.

5) CONDITIONS FINANCIÈRES - RÉSERVATION :

Les prestations de camping sont facturées selon le tarif en vigueur affiché à l'entrée et au bureau d'accueil. Le montant dû sera établi en fonction du nombre de nuitées.

Le paiement du prix du séjour doit être effectué obligatoirement à l'arrivée dans le camping.

En cas d'inscriptions effectuées dans le cadre du service de réservation, les modalités de règlement propres à ces services s'appliquent selon les conditions inscrites dans le bulletin de réservation.

Les taxes de séjour instituées par la communauté de communes, ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles sont perçues par jour, et par personne de 18 ans et plus, excepté le 1^{er} avril et le 31 octobre, et acquittées avec le règlement du séjour.

Nos prix s'entendent TTC, la TVA applicable sur nos tarifs est de 10% sans réserve de modifications réglementaires.

6) BRUIT ET CALÈNE :

Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tout bruit et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portes et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le silence doit être total entre 23 heures et 7 heures.

7) VITAEUVES :

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les vitaeuves peuvent être admis dans le terrain de camping mais la responsabilité des campeurs qui les reçoivent, leur-ci devant, sans exception, au préalable à leur arrivée pour y inscrire et régler leur séjour. Ce règlement ne donne pas accès à la piscine (gratuit en deçà de 1h). Cette rédevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. S'ils veulent passer la nuit, nous vous recommandons de les déclarer comme personnes supplémentaires au bureau.

8) CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES :

À votre arrivée, stationnez sur le parking situé à son entrée.

À l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent circuler à une vitesse limitée à 10 km/h.

La circulation est interdite entre 23 heures 30 et 7 heures 30. En dehors de ces horaires, un double pontillon vous permet de rentrer à pied sur le site.

Nous ne pouvons circuler sur le terrain de camping que les véhicules qui ont été autorisés par le gestionnaire ou son représentant.

Un stationnement n'est autorisé que sur l'emplacement occupé par la location de l'emplacement. Il est strictement interdit de stationner sur les emplacements voisins, ou d'entraver la circulation dans les allées, ni d'empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Les emplacements et les allées doivent être tenus propres et libres de tout encombrement.

Tout véhicule supplémentaire reste stationné sur le parking à l'entrée avec supplément.

9) TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS :

Chaque est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires.

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les «caravanistes» doivent obligatoirement vider leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet.

Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'épluchage du linge se fera de façon discrète et ne gênera pas les voisins. En aucun cas des fils ne doivent être tendus entre arbres pour sécher du linge.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées.

Il est interdit d'enterrer les piquets dans les allées, de couper des branches, de faire des plantations.

Il est strictement interdit de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens permanents, ni de creuser le sol. Toute dégradation constatée à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour, doit être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

10) SÉCURITÉ :

a) Incendies :

L'usage des barbecues (bois, charbon, gaz, etc) et les feux de terre sont INTERDIT. L'utilisation de barbecues collectifs équipés, ainsi que les barbecues découverts sont autorisés.

Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction et appliquer les consignes de sécurité affichées dans les blocs sanitaires. À l'accueil, à la salle TV, les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de premiers secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

b) Responsabilité Vie :

L'obligation générale de surveillance du terrain de camping est une obligation de moyens.

La responsabilité de la Direction n'est donc pas engagée en cas de vol, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour. Bien que la garde-évacuation soit assurée, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

La direction est responsable, au cours du séjour, des objets déposés au bureau.

Le camping ne assume aucune responsabilité en cas de chute d'arbres, pommes de pins sur les équipements et véhicules. Veuillez protéger vos biens.

c) Animaux : Strictement interdits dans les locations. En cas de non respect de cette clause, un forfait de 150€ semaine sera appliqué à tout contrevenant. Concernant les emplacements camping, il est autorisé par emplacement, pendant moins de 20 kg en accompagnement, à l'entrée de l'établissement, la carte de transport et certifiée de vaccination contre la rage des chiens et des chats, qui doivent être enterrés à un collier «canon OLB/BIOTOP/MENTI» personnalisés. Les chiens de protection catégorisés et de destination cadavérique sont interdits. Les chiens et chats annuaires, ne doivent pas être lâchés en liberté ni même enfermés au terrain de camping en l'absence de leurs maîtres qui en sont strictement responsables.

d) Accès piscine :

La piscine est non surveillée. Les enfants restent sous la surveillance des parents. Par mesure d'hygiène, seul le port d'un maillot est autorisé dans la piscine. Pour respecter cet esprit et la qualité de l'eau, ne pas y pénétrer avec des chaussures et ne pas y fumer. Les personnes doivent prendre connaissance des indications mentionnées sur le panneau de signalisation placé à l'entrée du camping et s'y conformer. Le port du bracelet est obligatoire. Visitez interdits à la piscine.

e) Attention : port du bracelet obligatoire pendant votre séjour.

11) JEUX :

Aucun jeu violent, ou gênant, ne peut être organisé à proximité des installations ainsi que sur les aires de jeux ou de sports. La salle de réunions ou de télévision ne peut être utilisée pour jouer.

Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

12) HARASSE MORT :

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué.

13) AFFICHAGE :

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis au client à sa demande.

14) INFRACTION AU RÉGLEMENT INTÉRIEUR :

Dans le cas où un résident partira pendant le séjour des autres usagers ou ne respectera pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra, oralement ou par écrit s'il a le juge nécessaire, mettre en demeure de cesser le comportement.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après avoir en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat entraînant le départ immédiat du résident sans aucun dédommagement. En cas d'infraction mineure, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

B) CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1) CONDITIONS DE RÉSERVATION

Notre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a été l'objet d'une confirmation par écrit de votre part.

Pour la réservation, la réservation sera accompagnée d'un acompte de 75€ + 21€ de frais de dossier. La somme de sécurité étant à régler au plus tard le jour de l'arrivée (chèque bancaire non accepté sur place).

Les arrivées se font après 14h00 et les départs avant 12h00. En cas d'arrivée avant 14h : un supplément de 10€ vous sera facturé dans la mesure où l'emplacement est disponible.

Du 14 juillet au 15 août, pour une meilleure organisation et dans l'intérêt de notre clientèle, la durée minimum du séjour réservé est de 8 jours.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Pour les locations (du 01 juillet au 28 août), la durée minimum d'un séjour est d'une semaine. En dehors de cette période, les séjours sont possibles avec un minimum de 2 nuits. Les arrivées se font de 14h00 à 20h00. Les départs se font de 09h30 à 13h00 au plus tard.

La demande doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 25% du montant total du séjour + 21€ de frais de dossier. Vous devez à régler le solde 30 jours avant l'arrivée sur le site. Toute fois la réservation pourra être considérée comme annulée et l'acompte conservé.

Réservation à moins de 4 semaines de l'arrivée en location : la totalité du séjour sera exigible à la réservation.

À défaut de paiement intégral 4 semaines avant l'arrivée : la location sera réservée de droit de constater que la réservation est annulée. Les sommes versées à l'été d'acompte restent acquises au locataire.

Modes de règlement : le paiement peut être effectué en carte bancaire, chèques vacances en AR, chèque bancaire libellé à l'ordre du camping (non accepté) ou de 3 semaines de l'arrivée, virement bancaire.

2) INFORMATIONS ET TARIFS

Les conditions :

Pour le camping : une caution de 100€ vous sera demandée à votre arrivée et restituée au départ sous réserve de l'état de propreté de la parcelle, du respect envers le voisinage, non consommation de drogues et alcool.

Pour les locations : une caution de 350€ vous sera demandée pour couvrir d'éventuels dégâts et frais de nettoyage. En cas d'arrivées tardives (après la fermeture des accueil) votre caution devra être impérativement fournie à l'accueil, au préalable, afin de pouvoir récupérer votre location. Cette caution est remboursée sur carte bancaire ou via le lien internet SWIRKY (signature dans votre main de confirmation). Chèques bancaires non acceptés.

À votre arrivée, vous effectuerez seul un état des lieux, à l'entrée à l'entrée de votre location.

Après votre départ, le nettoyage de votre location sera effectué par nos soins sans votre présence.

Ce dédit vous sera restitué sur votre acompte effectué après votre départ et si votre location nous est rendue dans l'état trouvé lors de votre arrivée. Un état des lieux est réalisé par notre équipe chaque location et avant chaque séjour. Il est pour nous de respecter les consignes figurant dans la location. Si le nettoyage n'a pas été fait correctement par vos soins, un forfait de 95€ sera retenu.

Personnes supplémentaires : pour des raisons de confort et de sécurité, le nombre de personnes ne peut être dépassé, sachant qu'un bébé compte pour une personne.

Autres suppléments : les tarifs arrêtés lors de la réservation ne comprennent pas les services payants tels que : la laverie la location de vélo, l'accès Wifi, etc...

3) ANNULATION

Toute annulation doit nous être notifiée par courrier en recommandé avec AR. Le camping n'effectue aucun remboursement en cas d'annulation. C'est pourquoi nous vous recommandons de réserver votre séjour avec un moyen de paiement qui permet de vous faire restituer votre argent.

Département sur le site : Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

A. CAMPSITE RULES

1) CONDITIONS OF ADMISSION

No admission or setting up on a pitch is allowed without the prior authorization of the reception.

When staying on the campsite, it means that you are willing to accept the current regulations and that you will comply with them.

A reservation service is available.

The campsite bracelet must be worn at all times during your stay.

2) POLICE FORMALITIES

All persons staying on the campsite (at least one night) must show his/her identity-papers at the reception and carry out the police formalities.

All minors must be accompanied by an adult, and will otherwise be refused access to the campsite.

3) PITCH RULES

All tents, caravans and other camping equipment must be installed on the pitch allocated by the reception.

4) RECEPTION

Opening times are displayed at the campsite entrance.

The reception provides information about campsite facilities including shop, bar, restaurant, recreation areas, organized activities and local attractions.

Useful information (doctors, hospitals, etc...) Any complaints or suggestions must be made by registered letter.

5) FINANCIAL CONDITIONS - FEES

The prices for services featured on the camping are displayed at the campsite entrance and are available at reception. They are payable according to the number of persons staying on the site. The booking must be made in full before arrival on site. All reservation carried out via a booking form have specific terms and conditions that can be found with the booking forms.

The local tourist tax (taxe de Séjour) is NOT included in our prices. This tax is payable from 1st April to 31 October and applies to all persons over 18 years and is payable per day. This should be paid with the balance of the holiday.

All our prices are VAT inclusive, the VAT is 10% (made for subject to change)

6) NOISE

All campers are asked to avoid making noise which disturbs their neighbours, and to turn down radio Televisions or other devices. Parties close car doors and hoods quickly.

Dogs and other animals are only allowed if on a lead. They should not be left alone on the campsite in accommodation, when their owners are absent. Complete silence between 11.00 p.m. and 7.00 a.m.

7) VISITORS

All visitors must be declared at reception and are the responsibility of their host while on the campsite. All visitors upon their arrival, must report to the reception and pay to enter the campsite. If visitors are staying for more than one hour, a charge of 2,50€ (4,50€ per person applies (free for visits under 1 hour). This rule is displayed at the campsite entrance. If visitors who stay overnight must pay a additional supplement (ask at reception). No access to the swimming pool.

8) TRAFFIC AND PARKING

Inside the campsite the speed limit is 10 km/h. Between 11.30pm and 7am all vehicles (cars, motorcycles and motor homes etc.) MUST NOT drive around the campsite. During these hours you can enter the campsite on foot passing via a gate by using a CODE.

Only camping staying on the campsite can drive inside the campsite. You may park your vehicle on your pitch, do not park vehicles on neighbouring pitches. Parking must not obstruct traffic flow or prohibit new campers from setting up on their pitches. Each pitch has space for one vehicle only. Additional vehicles can be parked on the car park outside of the campsite without any charge.

9) THE UPKEEP AND APPEARANCE OF CAMPSITE FACILITIES

All campers must respect the maintenance/keep and hygiene of the campsite. Do not throw dirty water on the ground or into the drains. Campers must dispose of their dirty waste water at the appropriate places situated in the washblocks.

Campers are not allowed to throw waste into trees, or to cut branches or plants. The digging of holes or altering of pitches in any way is prohibited. No dirt washing is allowed outside the appropriate sink areas. Washing lines may be hung up near tents or a caravan providing they do not bother neighbouring pitches or campers. It is prohibited to use trees to attach washing lines.

All trees, bushes and flower beds etc must not be damaged.

Campers are not allowed to throw waste into trees, or to cut branches or plants. The digging of holes or altering of pitches in any way is prohibited.

Any damage done to plants, fences and equipment or campsite amenities must be paid for by the offender.

All pitches must be left in a satisfactory condition on departure.

10) SECURITY

a) Fire

The use of barbecues (wood, charcoal or gas) etc or open fires is prohibited. Use of Collective or electric barbecues is tolerated.

These appliances must be in excellent working order and used correctly. Fire extinguishers are at everybody's disposal. In case of fire, please inform the campsite manager immediately and follow the security instructions displayed in the wash blocks and at reception.

A first aid kit is available at the reception.

b) Theft and liability

The campsite management cannot be held responsible for any theft, loss or damage of any items/personal effects of any description during your holiday.

The campsite has a security guard but all campers/holiday makers must take all the necessary precautions to look after their personal effects.

The camper/holiday maker is responsible for his/her own pitch/accommodation and should inform the campsite management of any suspicious person present on the campsite.

The campsite manager is only responsible for injuries or articles left in the care of the reception.

The campsite is not liable in any way for trees/branches or pine cones fall onto campers/holidaymakers equipment or vehicles. Please protect your belongings.

c) Animals

Strictly prohibited in accommodation. In case of non compliance, a 150 euros package will be applied/week. About camping pitches, upon arrival on site the animals Passport must be presented to the reception - with all vaccinations, microchip details up to date. All animals must have a collar. Dogs from category 1 and 2 are strictly forbidden on the campsite. All animals must be kept on a lead at all times. One animal only under 20kg per pitch.

d) Swimming pool access

The swimming pool is supervised until children are under the supervision of their parents. For hygiene reason only swimming trunks/swims are authorized in the swimming pool. Shoes are prohibited in the pool area and Smoking is also strictly forbidden. The swimming pool rules are displayed at the entrance to the pool area and campers/holidaymakers must be aware of them.

The campsite bracelet MUST be worn at all times during your stay. Visitors prohibited at the pool.

Warning: The wearing of the campsite bracelet is compulsory during your entire stay.

11) GAMES

Ball games of any description are only allowed in the appropriate recreation areas and not on empty pitches or pitches situated near to mobile homes, townhalls, tents etc. The common room/TV room can only be used for quiet games. Children are under the responsibility of their parents at all times.

12) SEASONAL PITCHES

No unauthorized equipment (tent caravan etc.) can be left on any pitch without the approval of the campsite Management.

13) NOTICE BOARD

The campsite rules and regulation are displayed at the entrance of the campsite and at the campsite reception. Available on request.

14) VIOLATION OF CAMPSITE RULES

In the case of a camper who causes problems on the campsite or does not respect the campsite rules, the campsite management can give an oral or written warning if necessary.

In the case of a serious or re-occurring problem the campsite management can cancel the contract without any refund or expel the camper/holiday maker from the campsite if necessary.

In the case of a criminal offence the campsite management can request the help of the local authorities.

B) Booking Conditions

1) BOOKING CONDITIONS

Your booking is considered valid following a issued written confirmation of from the campsite.

For pitch bookings:

The booking should be made with a non refundable deposit of 75€ + 21€ for booking fees. The balance of the holiday can be paid on the day of arrival (payment by Credit card only on arrival).

Arrival times after 2 pm and departure times before noon 12am. In case of arrival before 2 pm : a supply of 10€ will be charged as far as the pitch is available.

From 3th July until 29 August minimum stay is 6 days

Minors must be accompanied by an adult

For accommodation bookings:

From July until the end of August minimum stay is 1 week outside these dates. 2 night stays are possible. Arrival times from 4 pm to 8pm. Departure times from 7.30am to 10am.

Your booking must be returned with a non refundable deposit of 25% of the final balance + 21€ booking fees. The balance is due 30 days before your arrival date. If this is not paid the booking may be cancelled.

For bookings less than 4 weeks before the arrival date the balance must be paid in full. If the booking is not fully paid before your arrival, the campsite will consider the reservation as cancelled and any deposit which has been paid will be returned by the campsite and NOT refunded.

Method of payment: credit or debit card, or bankers draft

2) INFORMATION AND PRICES

Deposits:

For pitches: a deposit of 100€ will be request at your arrival and will be given to you at your departure if you respond : to the neighborhood of the not drug use and the alcohol.

For the accommodation: refundable deposit of 350€. Deposit taken by CREDIT CARD or via SWIRKY (email of confirmation). In case of late arrival later the closure of the reception your clothes must be necessarily supplied the reception, beforehand, to be able to get back your rental.

On arrival, you need to carry out a check of your accommodation cleanliness, inventory, etc and return this to the reception.

On your departure: a check out procedure will be carried out by our cleaning team without you. This deposit will be cancelled with 5 days if the accommodation has been left in a satisfactory condition on July, you found it upon your arrival. Please follow the departure procedures which you will find in your accommodation. If the accommodation requires additional cleaning by our cleaning team the 95€ will NOT be refunded. Any breakages need to be paid for.

Additional persons: for security reason the party size must not exceed the capacity of the accommodation. A baby is considered a person.

Additional supplements: prices at time of booking do not include: washing machines, bike hire, WiFi or cotts...

3) CANCELLATION

All cancellation must be in writing and by registered post. The campsite will not return any booking which are cancelled. For this reason we strongly recommend that you take into your cancellation insurance as it may take into account some of the refund for the booking.

Premature/early departure: No refund will be made for premature early departure.